

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1104
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Modifications

Déclaration à la préfecture de police

LA COMPAGNIE IMMO.

Nouvel objet : regrouper, en vue d'assurer la représentation collective et la défense des droits et intérêts des professionnels du secteur de l'immobilier dans le cadre des engagements pris vis-à-vis des clients consommateurs, qui regroupent notamment : les professionnels exerçant une activité dans le secteur de l'immobilier notamment les agents immobiliers spécialisés ou non dans certaines opérations comme par exemple les spécialistes en affaires rurales et forestières, les spécialistes en viagers ou les conseillers en immobilier d'entreprise, les administrateurs de biens, les mandataires immobiliers, les syndicats de copropriété, les agents commerciaux et les négociateurs immobiliers ayant satisfait ou acceptant de se soumettre aux exigences de formation et/ou d'expérience de l'article 6 des présents statuts ; les diagnostiqueurs immobiliers ayant satisfait ou acceptant de se soumettre aux exigences de compétence de l'article 6 des présents statuts ; ainsi que les marchands de biens et les promoteurs exerçant une activité de transactions immobilières et les experts immobiliers dont l'exercice est soumis à des exigences de formations différentes ; conforter les liens de confraternité au sein des différentes professions immobilières tant en France qu'à l'étranger, dans l'optique du marché unique européen et apporter à ses membres les services d'information et d'orientation leur permettant d'engager les actions d'adaptation permanentes aux évolutions des différentes professions immobilières ; veiller à la qualification et au professionnalisme de ses membres par des conventions avec les organes (universitaires, grandes écoles, centres inter/intra entreprises, organismes de certification accrédités par la Cofrac) de la formation initiale aux activités immobilières, par la définition des standards et pratiques professionnels et aux dispositions législatives et réglementaires françaises et européennes ; contribuer à une meilleure connaissance par les clients consommateurs des pratiques professionnelles des différentes professions immobilières, qui doivent accompagner la délivrance d'une prestation de conseil en immobilier et engager à ces fins les démarches et actions auprès des médias, pouvoirs publics et des institutions

chargées de la protection des consommateurs et de la sécurité financière ; contribuer à l'organisation des différentes professions immobilières au travers d'un processus permanent d'adaptation du contenu de la qualification des différentes professions immobilières que la compagnie immo conduit en liaison étroite avec l'ensemble des parties prenantes (professionnels de l'immobilier, représentants des consommateurs, organismes de tutelle, dont chambre de commerce et de d'industrie, tracfin, organismes de formation agréés par la cofrac, pouvoirs publics, presse professionnelle) engagées dans ou concernées par l'exercice des différentes professions immobilières

Siège social : 8, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris.

Date de la déclaration : 18 août 2020.